

tenue sous la présidence de Madame STEFANCZYK, assisté(e)
de Monsieur CAUSTIER et Madame SANIER, Conseillers
En présence de Monsieur BABSKI, Rapporteur public
Madame PAULET, Greffière

11 heures 15

01)	DOSSIER N° 2402824	RAPPORTEUR: Monsieur Guillaume CAUSTIER
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté préfectoral du 14 février 2024 portant refus de délivrance d'un premier titre de séjour mention "vie privée et familiale" en tant que parent d'enfant français, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de destination : nationalité marocaine	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DORE Camille (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
02)	DOSSIER N° 2402235	RAPPORTEUR: Monsieur Guillaume CAUSTIER
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté préfectoral du 19 avril 2023 portant refus d'admission au séjour et de délivrance d'une carte de séjour en tant "qu'accompagnant de malade", obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de destination : nationalité gabonaise	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître KARILA Brigitte
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
03)	DOSSIER N° 2303564	RAPPORTEURE: Madame Sylvie STEFANCZYK
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du préfet du Nord portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixation du pays de destination de la mesure d'éloignement et interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité : tunisienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

11 heures 15

04)	DOSSIER N° 2303563	RAPPORTEUR: Madame Sylvie STEFANCZYK
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du préfet du Nord portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixation du pays de destination de la mesure d'éloignement. Nationalité : tunisienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
05)	DOSSIER N° 2400959	RAPPORTEUR: Monsieur Guillaume CAUSTIER
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté de la préfecture du Nord du 26 décembre 2023 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixation du pays de destination de la mesure d'éloignement. Nationalité sénégalaise.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître RIVIERE Eurielle
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
06)	DOSSIER N° 2304414	RAPPORTEUR: Madame Léa SANIER
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision implicite du 19 août 2022 du préfet du Nord portant refus d'octroi d'un rendez-vous d'enregistrement d'une demande de titre de séjour « vie privée et familiale ».	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître CABARET Oriane (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

11 heures 15

07)	DOSSIER N° 2311177	RAPPORTEURE: Madame Léa SANIER
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision implicite du 21 août 2023 du préfet du Nord portant refus d'octroi d'un rendez-vous d'enregistrement d'une demande de titre de séjour « vie privée et familiale ».	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître CABARET Oriane (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
08)	DOSSIER N° 2304415	RAPPORTEURE: Madame Léa SANIER
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision implicite du 19 août 2022 du préfet du Nord portant refus d'octroi d'un rendez-vous d'enregistrement d'une demande de titre de séjour « vie privée et familiale ».	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître CABARET Oriane (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
09)	DOSSIER N° 2311176	RAPPORTEURE: Madame Léa SANIER
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision implicite du 21 août 2023 du préfet du Nord portant refus d'octroi d'un rendez-vous d'enregistrement d'une demande de titre de séjour « vie privée et familiale ».	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître CABARET Oriane (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

11 heures 15

10) DOSSIER N° 2401297 RAPPORTEUR: Monsieur Guillaume CAUSTIER

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Nord 20 juillet 2023 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixation du pays de destination de la mesure d'éloignement et interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un mois. Nationalité guinéenne.

Nom des parties

Demandeur Monsieur X
Défendeur PREFECTURE DU NORD

Représentants des parties

Maître VERGNOLE Marion (Cour)
M. le Préfet

Arrêté le 21/01/2025

Le président du tribunal : E. KOLBERT